



Ordonnance de télécom CRTC 2017-369

Version PDF

Ottawa, le 19 octobre 2017

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
9315-1884 Québec inc.	AMT 7 Tarif général – Introduction d'une condition du service Revente et partage	4 octobre 2017	1 ^{er} décembre 2017
Sogetel inc.	AMT 182 Tarif général – Introduction d'une condition du service Revente et partage	4 octobre 2017	1 ^{er} décembre 2017

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général